

COMMUNE DE CAMPUAC**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 16 AVRIL 2026**

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 11
 Vote : Pour 11 contre 0
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 Date de la convocation 11/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Mme Adeline VERNHES, Maire.

Présents : Adeline VERNHES, Angèle ORTIZ, Guillaume DELBOUIS, Vanessa GROS, Jacques ABRIEUX, Nicolas CALMELS, Manon MARRAGOU, PASTOR Philippe, NOLORGUES Marie et THIROUX Xavier

Représenté : PRADALIER Mathieu (pouvoir donné à Guillaume DELBOUIS)

Excusé : Xavier THIROUX

Manon MARRAGOU est nommée secrétaire de séance.

Objet : Finances : Approbation du budget primitif 2026 – Budget Principal

Madame le Maire présentent le Budget Primitif 2026 du Budget principal.

BUDGET PRINCIPAL– BP 2026

		DÉPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES	Section de fonctionnement	1 382 270,14	588 553,83
	Section d'investissement	1 720 823,45	1 928 619,55
		+	+
RESULTATS REPORTEES	Report en section de fonctionnement (002)	(si déficit)	793 716,31 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	207 796,10 (si déficit)	(si excédent)
		+	+
RESTES A RÉALISER	Section de fonctionnement	0.00	0,00
	Section d'investissement	258 399,31	230.100,00
	TOTAL des restes à réaliser	258 399,31	230 100,00
		=	=
TOTAL	Section de fonctionnement	1 382 270,14	1 382 270,14
	Section d'investissement	1 928 619,55	1.928.619,55
	TOTAL CUMULE	3 310 889,69	3 310 889,69

Le Conseil Municipal ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré :

- Approuve le Budget Primitif 2026, du Budget Principal par :
11 voix pour
- Avec l'application de la fongibilité des crédits, Madame le Maire est autorisée à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chaque section.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme

Manon MARRAGOU
Secrétaire de séance



Adeline VERNHES

Le Maire :


